

Fiche d'inscription

Yoga

Séances individuelles



Photo d'identité

Jour : Horaire :
Jour : Horaire :
Jour : Horaire :
Jour : Horaire :
Jour : Horaire :

Jour : Horaire :
Jour : Horaire :
Jour : Horaire :
Jour : Horaire :
Jour : Horaire :

Nom : Prénom : Sexe : Fém. / Masc.

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable :

E-mail : @

Profession :

Comment avez-vous connu les cours proposés ?

.....

Informations médicales que vous souhaitez porter à notre connaissance (pathologies, douleurs, etc.) :

.....

.....

Merci de fournir un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du yoga daté de moins de 3 mois.

Règlement :

Règlement cours Yoga (chèque(s) à l'ordre de Catherine Melezan-Donny)

Banque : Titulaire du chéquier :

cours unique en présentiel : 40€ / heure (à domicile)

cours multiples en présentiel : 30€ / heure (à domicile)

supplément séance au centre SEVA suivant disponibilité : +10 € pour une heure

cours unique en ligne (zoom) : 30€ / heure

cours multiples en ligne (zoom) : 20€ / heure

www.acthayoga.com

contact : acthayoga@gmail.com – 06.29.49.18.64

Catherine Melezan-Donny ACTHAYOGA – 4 rue Guillaume Baget, 31190 Grépiac - SIRET 852 974 385 0019

Lettre d'information

- J'accepte de recevoir la lettre d'information actHaYoga
- Je refuse de recevoir la lettre d'information actHaYoga

Charte des séances individuelles

Toute personne inscrite aux séances individuelles de Yoga actHaYoga s'engage à respecter la présente charte.

Déroulement des séances :

Pour le bon déroulement des séances, nous vous remercions de votre ponctualité. Le/la participant(e) est tenu(e) d'avoir un comportement respectueux de l'enseignante et de lui/elle-même et de respecter un certain niveau d'hygiène. Dans le cas particulier d'une crise sanitaire, les règles de fonctionnement (gestes et mesures de sécurité) seront précisées par l'enseignante (exemple : port de masque, désinfection) et seront obligatoires. Nous nous réservons le droit de suspendre temporairement ou définitivement les séances pour toute personne dont le comportement perturberait le déroulement des séances ou qui ne respecterait pas les règles sanitaires en vigueur. Elle ne pourrait dans ce cas prétendre à aucun remboursement, total ou partiel de son règlement.

Inscription :

Le/la pratiquant(e) doit fournir un certificat médical précisant l'aptitude à la pratique de la discipline. Il doit être présenté à la première inscription et daté de moins de 3 mois.

Remboursement et annulation :

Tout règlement est définitif et n'est ni remboursable (sauf raison médicale majeure), ni transmissible. Il ne présage pas de l'assiduité au cours.

Toute annulation de séances par le/la participant(e) pour raison médicale majeure nécessitera la présentation d'un certificat médical pour le remboursement des séances annulées.

Une annulation des séances du seul fait de l'enseignante entraîne le remboursement des séances annulées.

Jours et horaires :

Les jours et horaires des séances sont fixés d'un commun accord entre le/la participant(e) et l'enseignante. Ils peuvent être modifiés en cas de nécessité et en fonction des disponibilités du/ de la participant(e) et de l'enseignante.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte des séances individuelles.

Date :

Signature :

www.acthayoga.com

contact : acthayoga@gmail.com – 06.29.49.18.64

Catherine Melezan-Donny ACTHAYOGA – 4 rue Guillaume Baget, 31190 Grépiac - SIRET 852 974 385 00019